

L'UCLouvain lance la construction de 130 nouveaux logements étudiants à Louvain-la-Neuve

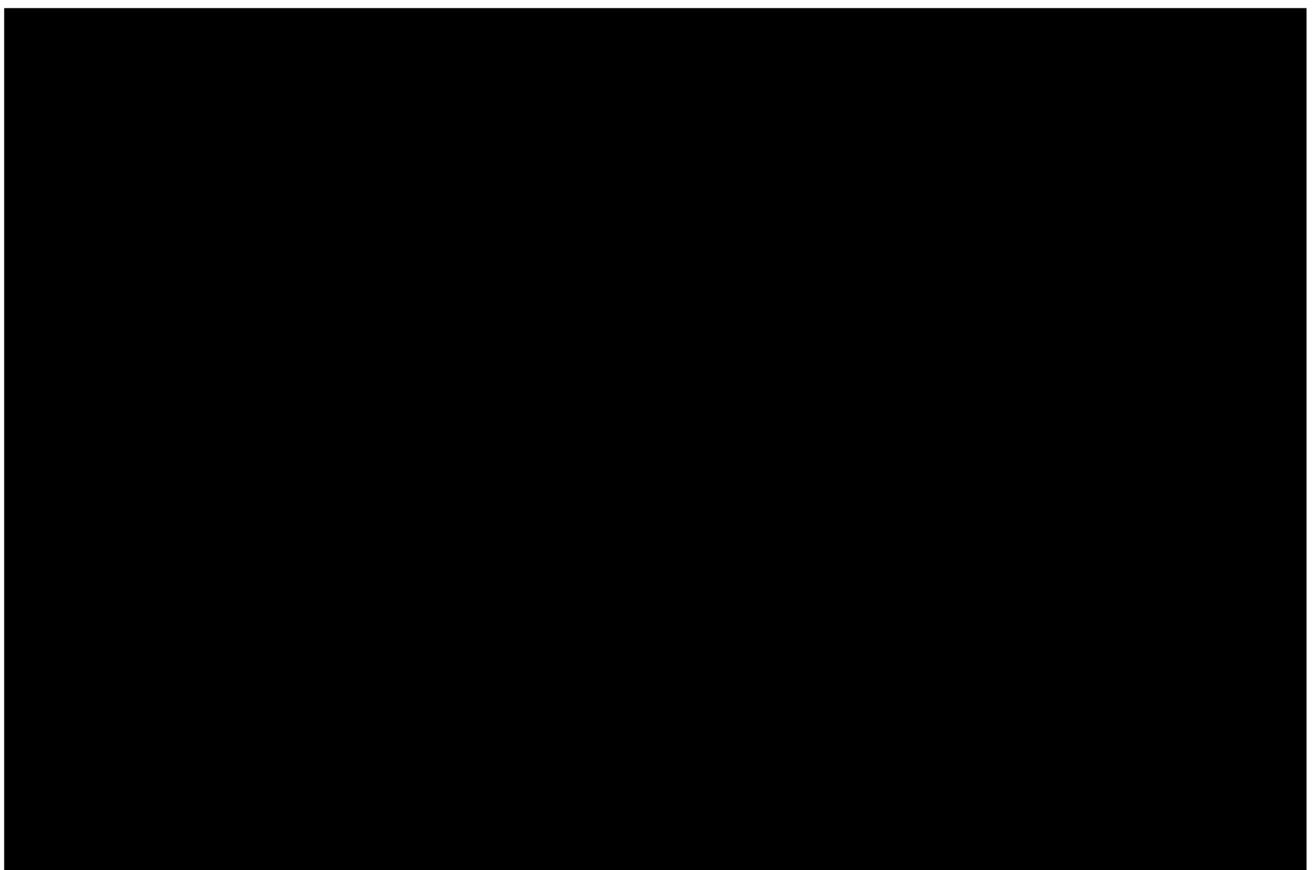
L'UCLouvain a posé vendredi la première pierre symbolique d'un immeuble de 130 logements étudiants dans le quartier des Bruyères, à Louvain-la-Neuve.



Belga
Agence

Publié le 29-08-2025 à 15h36

 Enregistrer



*L'UCLouvain lance la construction de 130 nouveaux logements étudiants à Louvain-la-Neuve ©ÉdA
- 50315762284*

 Partager

Le projet représente un investissement de 16 millions d'euros, entièrement financé par l'Université. Le chantier devrait être terminé pour la rentrée académique 2027. L'UCLouvain, avec 6.325 logements étudiants - dont 4.600 à Louvain-la-Neuve - dispose actuellement du plus grand parc de logements étudiants en Europe.

Vu ce poids non négligeable par rapport à l'offre privée, l'UCLouvain se dit attentive à jouer un rôle de régulateur des prix, afin d'améliorer l'accès à l'université pour les étudiants tant belges qu'internationaux. La construction de nouveaux logements permettra de renforcer ce rôle. Actuellement, les logements de l'UCLouvain sont loués pour 370 euros par mois en moyenne, soit 20% sous les prix du marché. Pour favoriser une tournante dans l'accès à ces logements, les étudiants ne peuvent en bénéficier que durant deux ans.



L'ex-caserne d'Ixelles va devenir un quartier étudiant : plus de 400 kots seront construits

Le nouvel immeuble "Ciseau" vise aussi à diversifier l'offre. Les logements de l'Université sont attribués prioritairement en fonction de quatre critères: l'aspect social (bas revenus), l'éloignement du domicile de l'étudiant par rapport au campus, le fait d'être primo-arrivant (première inscription à l'université) et les profils spécifiques. Dans le nouveau bâtiment de 130 logements, il est prévu d'accueillir environ une moitié de primo-arrivants, et une moitié d'étudiants en master ou en cours de doctorat.



Le débat sur l'insalubrité des kots à Louvain-la-Neuve tourne au vinaigre: "La réponse de la ministre est complètement lunaire"

Une partie de ces nouveaux logements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'immeuble respectera les normes PEB avec pour ambition un label A, utilisera des matériaux écologiques et durables, et sera raccordé au réseau de chaleur urbain utilisant la biomasse.

Outre ces constructions, l'UCLouvain prévoit également la rénovation de 1.550 logements pour 2039, dont 500 d'ici à 2029. Elle investit en outre 2 millions d'euros annuellement pour des rénovations légères.

Copyright © La Libre.be 1996-2026 lpm sa - IPM | Ce site est protégé par le droit d'auteur / *Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles / Tel +32 (0)2 744 44 44 / N° d'entreprise BE 0403.508.716*

